

L'intercom

le magazine d'Isigny-Omaha Intercom

HORS-SÉRIE

Isigny-Omaha Intercom
Nouveau territoire
Nouveaux défis !

septembre 2017



The background of the page is an aerial photograph of the Isigny-Omaha Intercom resort. In the foreground, a person's hands are holding a white tablet. The tablet screen displays a photograph of a deer standing on a sandy beach. The person's right index finger is pointing at the deer on the screen. The resort features a large marina with many boats, a curved road, and a residential area with numerous houses. The landscape beyond the resort is a mix of green fields and some buildings under a clear blue sky.

**Isigny
Omaha**
INTERCOM

HORS-SÉRIE/SEPTEMBRE 2017
S O M M A I R E

page 3 : **LES ÉLUS / ÉDITORIAL DE LA PRÉSIDENTE**

pages 4 à 11 : **LES COMPÉTENCES D'ISIGNY-OMAHA INTERCOM**

page 12 : **LES INFORMATIONS PRATIQUES**

Vous ne recevez pas le magazine L'inter'Com chez vous ? Contactez le service communication au 02 31 21 42 27

Ce magazine est téléchargeable gratuitement sur notre site internet : www.isigny-omaha-intercom.fr

L'inter'Com numéro Hors-Série – Septembre 2017 – Isigny-Omaha Intercom

Directrice de publication : Anne Boissel

Directrice générale des services : Aurélie Jouenne

Chargée de communication institutionnelle / Coordinatrice magazine : Marion Saint-Dizier-Lefevre

Crédits photos : Isigny-Omaha Intercom, François Mathy / Photo aérienne : Stéphane – Libairty Club © 06 78 11 30 03

Photographies sans trucage réalisées en avril et juin 2017.

Création graphique – mise en page : Agence PATM – Cricqueville en Bessin / Impression : Imprimerie Bernard – Le Molay-Littry / Tirage à 14.500 exemplaires

LES 59
COMMUNES
D'ISIGNY-OMAHA
INTERCOM



**CARTE
DU TERRITOIRE
ISIGNY-OMAHA INTERCOM**



- AURE-SUR-MER
- ASNIERES-EN-BESSIN
- BALLEROY-SUR-DRÔME
- BERNESQ
- BLAY
- BRICQUEVILLE
- CAHAGNOLLES
- CANCHY
- CARDONVILLE
- CARTIGNY-L'EPINAY
- CASTILLON
- COLLEVILLE-SUR-MER
- COLOMBIERES
- CORMOLAIN
- CRICQUEVILLE-EN-BESSIN
- CROUAY
- DEUX-JUMEAUX
- ENGESQUEVILLE-LA-PERCEE
- ETREHAM
- FORMIGNY-LA-BATAILLE
- FOULOGNES
- GEFOSSE-FONTENAY
- GRANDCAMP-MAISY
- ISIGNY-SUR-MER
- LA BAZOQUE
- LA CAMBE
- LA FOLIE
- LE BREUIL-EN-BESSIN
- LE MOLAY-LITTRY
- LE TRONQUAY
- LISON
- LITTEAU
- LONGUEVILLE
- MAISONS
- MANDEVILLE-EN-BESSIN
- MONFREVILLE
- MONTFIQUET
- MOSLES
- NORON-LA POTERIE
- OSMANVILLE
- PLANQUERY
- RUBERCY
- SAINT-PAUL-DU-VERNAY
- SAINTE-HONORINE-DE-DUCY
- SAINTE-MARGUERITE-D'ELLE
- SALLEN
- SAON
- SAONNET
- SAINT-GERMAIN-DU-PERT
- SAINT-LAURENT-SUR-MER
- SAINT-MARCOUF-DU-ROCHY
- SAINT-MARTIN-DE-BLAGNY
- SAINT-PIERRE-DU-MONT
- SURRAIN
- TOUR-EN-BESSIN
- TOURNIERES
- TREVIERES
- TRUNGY
- VIERVILLE-SUR-MER



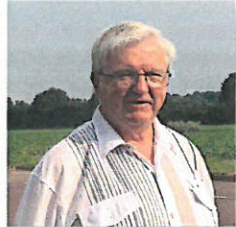
Anne BOISSEL
Présidente d'ISIGNY-OMAHA INTERCOM



Henri LECHIEU
Vice-président
FINANCES



Christelle ANDRE
Vice-présidente
TOURISME
ET COMMUNICATION



Bernard LENICE
Vice-président
AFFAIRES SCOLAIRES



Jean-Paul MONTAGNE
Vice-président
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Michel GRANGER
Vice-président
GEMAPI, PLAN CLIMAT
ENVIRONNEMENT



Mireille DUFOUR
Vice-présidente
PÉRISCOLAIRE



Guillaume BERTIER
Vice-président
CONSTRUCTION, TRAVAIL,
ACCESSIBILITÉ



Eric BARBANCHON
Vice-président
ENFANCE, JEUNESSE



Michel FAUVEL
Vice-président
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE,
URBANISME



Cédric POISSON
Vice-président
SERVICES À LA POPULATION,
CADRE DE VIE



Pierre LEFEVRE
Vice-président
VOIRIE



Jean-Noël GUIBET
Vice-président
RESSOURCES HUMAINES



Sylvine BELLEMAIN
Vice-présidente
CULTURE & SPORT



Patricia GADY-DUQUESNE
Vice-présidente
TRANSPORT



Alain CORNIERE
Vice-président
ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON-COLLECTIF

Issue de la fusion de Balleroy Le Molay-Littry Intercom, Isigny-Grandcamp Intercom et la Communauté de Communes de Trévières, **ISIGNY-OMAHA INTERCOM** est votre nouvelle intercommunalité depuis le 1^{er} janvier 2017.

Regroupant 59 communes et plus de 27 000 habitants, ce nouveau territoire se construit pour vous apporter plus de confort et de services dans votre quotidien.

Présidente, Vice-présidents, conseillers communautaires, nous sommes soucieux sur chaque sujet et sur chaque projet d'être à l'écoute de vos besoins et de répondre au mieux à vos attentes. Ces nouveaux défis ont la chance de naître sur un territoire riche de sa complémentarité entre Mer, Marais et Forêt, symbole des trois couleurs de notre logo et de notre identité.

Nous sommes convaincus que c'est par une réflexion dynamique à l'échelle intercommunale que nous pourrons investir, innover et vous offrir des services de qualité avec l'aide de plus de 200 agents : accueil de la petite enfance, scolarité, médecine de proximité, zones d'activités, propositions culturelles et sportives, tourisme attractif, aménagement du territoire...

Notre objectif est que vous vous appropriiez ce nouveau territoire, et que vous deveniez acteurs des choix et orientations que prendra ISIGNY-OMAHA INTERCOM.

Ce premier magazine : « L'INTER'COM » va vous permettre de découvrir les compétences placées sous notre responsabilité et vous assurer un maximum d'informations.

Bonne lecture !

Anne BOISSEL
Présidente d'ISIGNY-OMAHA INTERCOM
Maire de SAON

■ La présidente et les vice-présidents sont accompagnés de 74 délégués communautaires représentant les communes.



Henri LECHIEN
Vice-président
FINANCES



FINANCES

COMMENT FONCTIONNE LE BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

D'un côté, on trouve les dépenses de fonctionnement : ce sont toutes les dépenses de charges courantes : eau, électricité, carburant, fournitures scolaires, administratives, produits d'entretien ainsi que les charges liées aux salaires et les charges financières (intérêts sur les emprunts). Cela représente 19.5 millions d'euros pour l'année 2017.

Ces dépenses sont compensées par des recettes de fonctionnement. Impôts fonciers, locaux, taxe de séjour, taxe d'assainissement, taxe sur les entreprises représentent 66% des recettes. Les services (garderie, animations, cantine) et les dotations (Etat, Région, Département) représentent chacune près de 13% des recettes.

De l'autre côté, on trouve des investissements : les travaux, les aménagements, les achats importants mais aussi les remboursements en capital des emprunts.

Le budget de l'année est voté au plus tard le 15 avril par les conseillers communautaires. Il leur appartient de valider les projets menés par les services et de fixer les dépenses qui seront réalisées. Ils déterminent aussi les taux des impôts locaux ainsi que les tarifs des différents services.

LES INVESTISSEMENTS 2017 LES PLUS IMPORTANTS :

1 680 000 € : Aménagement de la Venelle du Grand Marais à Isigny-sur-Mer.

1 500 000 € : Construction d'un pôle de santé à Trévières.

1 150 000 € : Travaux scolaires et périscolaires (Aménagement de l'école de Balleroy et de Saint-Paul-du-Vernay, de la cantine de Cormolain...).

690 000 € : Construction d'un pôle multi-accueil pour enfants à Tour-en-Bessin.

600 300 € : Travaux d'entretien de voirie intercommunale.

432 000 € : Mise en place du plan local d'urbanisme intercommunal.



Jean-Noël GUIBET
Vice-président
RESSOURCES HUMAINES

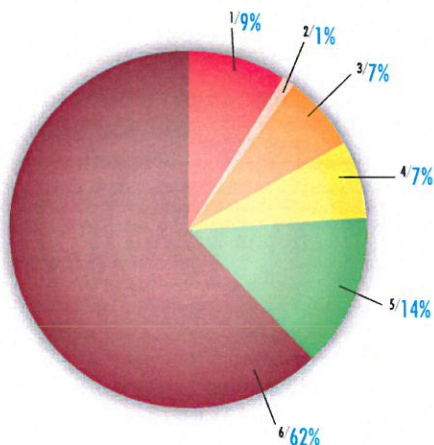


RESSOURCES HUMAINES

Les frais liés au personnel représentent moins de 35% des dépenses de fonctionnement.

RÉPARTITION PAR FILIÈRES EN 2017

- 1/ Animation
- 2/ Sportive
- 3/ Médico-sociale
- 4/ Culturelle
- 5/ Administrative
- 6/ Technique



210 AGENTS INTERVIENNENT SUR LES DIFFÉRENTS SERVICES DE L'INTERCOM

LES EMPLOIS DE L'INTERCOMMUNALITÉ SONT RÉPARTIS SUR PLUSIEURS FILIÈRES :

- **Administrative** : ce sont les agents gérant les services administratifs et les services liés au tourisme.
- **Technique** : ce sont les agents des services techniques et les agents d'entretien qui interviennent dans les écoles.
- **Médico-sociale** : on y retrouve les ATSEM, ce sont les agents intervenant au côté des enseignants dans les classes de maternelle.
- **Animation** : cette filière correspond aux emplois liés à la jeunesse et à l'animation du territoire.
- **Sportive** : y sont regroupés les agents intervenant sur l'école de voile et sur les activités sportives.
- **Culturelle** : cela concerne les agents de l'école de musique et de la médiathèque.



Sylvine BELLEMAIN
Vice-présidente
CULTURE & SPORT



CULTURE/SPORT

Isigny-Omaha Intercom gère plusieurs équipements sportifs et culturels. Cette compétence lui permet de proposer différentes activités pour ses habitants. La médiathèque de La Cambe, les gymnases de Trévières et Balleroy-sur-Drôme et l'école de musique, danse et théâtre du Molay-Littry font partie de ces équipements.



L'ÉCOLE DE MUSIQUE, DANSE ET THÉÂTRE : UN LIEU OUVERT À TOUS

C'est en 1828 que Philippe Guillaume Lance, régisseur des mines de charbon de Littry, créa la Philharmonie. Jusqu'en 1989, les musiciens étaient formés par les différents chefs de musique de l'association. En 1997, l'intercom Balleroy-Le Molay-Littry, soucieuse de maintenir la pérennité de cet orchestre, a pris la compétence culturelle en créant une école de musique intercommunale, permettant ainsi à un nombre important d'enfants et d'adultes de pratiquer la musique. De nouvelles classes sont créées, piano, guitare, orgue, danse et théâtre en 2013 ainsi qu'une classe de musique adaptée pour les personnes en situation de handicap moteur et mental.

160 heures sont dispensées sur le temps scolaire dans les écoles primaires, chaque année. Ces interventions soutenues par l'Éducation Nationale répondent à un projet défini par les professeurs des écoles permettant aux enfants de pratiquer le chant ou la musique avec un intervenant spécialisé en la personne de Marie Lenourry.

Quelques chiffres :

- 250 élèves • 13 professeurs • 1 agent administratif • 1 agent d'entretien



En septembre 2017, une antenne de l'école de musique a ouvert ses portes à Isigny-sur-Mer à la salle de la Bigaille (Maison des associations). Y sont proposés des cours d'éveil et de formation musicale, de flûte traversière, de piano, de guitare et de batterie. D'autres cours seront proposés selon la demande.



Eric BARBANCHON
Vice-président
ENFANCE & JEUNESSE



ENFANCE/JEUNESSE

DES SERVICES DE PROXIMITÉ POUR UN ACCUEIL DE QUALITÉ DES ENFANTS ET ADOS SUR ISIGNY-OMAHA INTERCOM

Les relais d'Assistants Maternels (RAM), Maisons d'Assistants Maternels (MAM), Accueils de loisirs pour les 3/11 ans, locaux ados 11/17 ans et la halte-garderie itinérante « Les troubadours » constituent les différents services proposés à la population sur Isigny-Omaha. La commission est composée de 15 membres. Sa mission prioritaire est « d'harmoniser au maximum l'offre sur le territoire d'Isigny-Omaha Intercom en terme d'accueil, de proposition d'activités et de tarifs ».

Devant le vif succès rencontré sur le secteur d'Isigny-sur-Mer qui accueille depuis 2016 les 3/11 ans, les travaux de la commission portent notamment sur la mise en place d'un accueil de loisirs pour cette tranche d'âge sur le secteur du Molay-Littry.

Par ailleurs, l'Intercom a chargé par délégation l'U.F.C.V. d'accueillir les 3-11 ans à Vierville-sur-Mer et les ados à Trévières.



Deux grands projets sont en cours pour compléter l'offre à l'attention des familles du territoire : Un Pôle Multi-Accueil de la petite enfance sur la commune de Tour-en-Bessin et un Lieu d'Accueil Parents/Enfants sur Isigny-sur-Mer.

Suite au retour à la semaine des 4 jours dans les écoles, tout est mis en œuvre pour accueillir les enfants le mercredi sur tout le territoire.



Bernard LENICE
Vice-président
AFFAIRES SCOLAIRES



AFFAIRES SCOLAIRES

La compétence scolaire, dévolue depuis plusieurs années à l'autorité de l'intercommunalité, regroupe plusieurs missions capitales pour assurer la qualité et la pérennité du système éducatif sur notre territoire rural. Ces missions sont : la création, l'aménagement et la gestion des sites scolaires maternels et élémentaires, le fonctionnement des écoles, la gestion des activités péri et extrascolaires et la prise en charge du transport des écoliers. Une école nouvelle est prévue au RPI Les Poteries.

24 : c'est le nombre de sites scolaires gérés par Isigny-Omaha Intercom.

2336 : c'est le nombre d'écoliers ayant fait leur rentrée 2017 dans nos écoles.



LES TRAVAUX DE L'ANNÉE

ECOLE DE BALLEROY :

compte tenu de l'augmentation des effectifs à l'école de Balleroy, 2 nouvelles classes élémentaires ont été créées dans le prolongement du bâtiment existant et les sanitaires ont été complètement refaits. Cette construction permet d'enlever la classe mobile pour un meilleur confort des écoliers.

ECOLE DE GRANDCAMP-MAISY :

pendant l'été, des travaux de rénovation (peinture, réfection des sols et des plafonds) et de mise aux normes électriques ont été réalisés afin que les enfants et les enseignants puissent travailler dans de bonnes conditions.



Mireille DUFOUR
Vice-présidente
PÉRISCOLAIRE



PÉRISCOLAIRE



ACCOMPAGNER L'ÉLÈVE DANS SA VIE SCOLAIRE

Dans la continuité de l'accueil scolaire, Isigny-Omaha Intercom gère également les temps d'accueil extra et périscolaires. Ces temps comportent notamment la gestion de la garderie avant et après l'école ainsi que la restauration scolaire.

La garderie : tous les enfants scolarisés dans les sites d'Isigny-Omaha Intercom, de la petite section au CM2, ont accès à un service de garderie avant et après la classe. Les 17 garderies de notre territoire sont situées dans les écoles ou à proximité de celles-ci.

La restauration scolaire : moment d'échange, de détente et d'apprentissage du goût, le temps du repas est pris en charge par l'intercommunalité. Les parents peuvent inscrire leurs enfants à la cantine de manière permanente ou occasionnelle. Le prix du service comprend les denrées, les frais de personnel et d'entretien des locaux. Il est financé pour les 2/3 par la Communauté de Communes. Le reste, qui correspond essentiellement au coût des denrées alimentaires, est à la charge des familles. Les menus des cantines sont en ligne sur notre site internet :

[www.isigny-omaha-intercom.fr /rubrique restaurants scolaires](http://www.isigny-omaha-intercom.fr/rubrique%20restaurants%20scolaires)



LA NOUVEAUTÉ À LA RENTRÉE 2017 : le retour à la semaine des 4 jours !

Suite à l'annonce de la possibilité du retour à la semaine des 4 jours au printemps dernier et à la parution tardive d'un décret le 28 juin, la Communauté de Communes s'est mobilisée afin de revenir, dès la rentrée 2017, à la semaine des 4 jours sur l'ensemble de son territoire.



Patricia GADY-DUQUESNE
Vice-présidente
TRANSPORT

TRANSPORT

En partenariat avec le Conseil Départemental du Calvados, Isigny-Omaha Intercom propose un service de transport scolaire à destination des écoliers. Des points de ramassage validés par le Département sont établis dans chaque commune en fonction des inscriptions et de la sécurité des enfants.

En 2017, 6 circuits sont gérés par la Communauté de Communes. Pour ces circuits, l'inscription des enfants se fait directement auprès du service transport de l'intercom. En complément de ce service intercommunal, 3 syndicats des collèges organisent le transport des plus petits vers nos écoles maternelles et élémentaires en même temps que le transport des collégiens.

LA NOUVEAUTÉ POUR 2018 :

la Communauté de Communes travaille sur la reprise de l'activité des syndicats de transport pour janvier 2018. Cette démarche facilitera la vie des familles en centralisant les transports scolaires au sein d'une seule et même structure. Pour rappel, le port du gilet jaune est obligatoire pour tous les usagers des transports scolaires.



Pierre LEFEVRE
Vice-président
VOIRIE

VOIRIE



UNE COMPÉTENCE PARTAGÉE AVEC LES COMMUNES

La compétence voirie prise en charge par Isigny-Omaha Intercom répond à une volonté de mener à bien un projet de territoire commun et d'assurer une mutualisation des coûts. L'intercommunalité prend en charge la création, l'aménagement et l'entretien des voies d'intérêt communautaire.

Qu'est-ce qu'une voie communautaire ?

C'est une voie revêtue (c'est-à-dire bitumée) et hors voies départementales. Ce peut être aussi une voie nouvelle créée pour accéder à un service intercommunal, un groupe scolaire, une zone d'activité, une déchetterie, un pôle de santé.

Quelles interventions sont gérées par l'intercommunalité ?

A compter de janvier 2018, Isigny-Omaha Intercom réalisera sur toutes les voies d'intérêt communautaire l'entretien de la chaussée, la création et le curage des fossés, le dérasement des accotements, le fauchage et le débroussaillage des talus et la création et l'entretien des ouvrages d'art (ponts, tunnels...).

660 : c'est le nombre de kilomètres de routes communautaires gérées par Isigny-Omaha Intercom.

L'INFO PRATIQUE : Vous souhaitez signaler un problème de voirie ? Faites-le en un clic sur le site www.isigny-omaha-intercom.fr





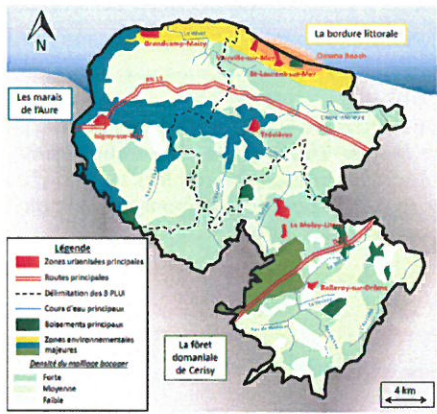
Michel FAUVEL
Vice-président
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE,
URBANISME



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE/URBANISME

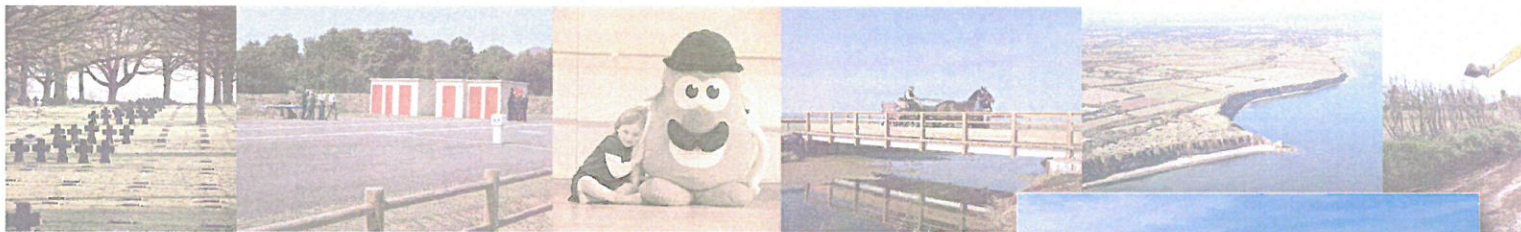
LE PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) : UN OUTIL POUR L'AVENIR

Le PLUi est un document d'urbanisme communautaire permettant l'étude du fonctionnement et des enjeux du territoire sur une échelle de 10 à 15 ans. Le PLUi doit permettre l'émergence d'un projet de territoire en matière d'urbanisme, d'aménagement, d'habitat et d'utilisation du sol. Il assure la pérennité des pôles d'activités et participe à l'attractivité du territoire. Cohérent, efficace et solidaire, le plan local d'urbanisme est depuis le 27 mars 2017 une compétence obligatoire des Communautés de Communes. Accompagnée d'un bureau d'études comprenant de nombreux acteurs de l'aménagement de l'espace (Planis, G2C, CDHAT, Chambre d'agriculture du Calvados) et associant les acteurs du territoire (CAUE, Syndicat Mixte du Bessin, Parc Régional des marais du Cotentin, chambres consulaires...), Isigny-Omaha Intercom favorise l'implication de tous en permettant aux habitants du territoire de s'informer lors de réunions publiques, d'enquêtes publiques et grâce à un registre de concertation disponible dans les mairies et au siège de l'intercommunalité.



LES GRANDES ÉTAPES DU PLUi :

- **Octobre 2016** : lancement de la démarche.
- **Octobre 2016 - mars 2017** : analyse territoriale par le biais d'ateliers thématiques et d'un diagnostic agricole.
- **Année 2017** : définition du projet d'aménagement et de développement (PADD).
- **Octobre 2017 à fin 2018** : élaboration du projet réglementaire : zonage, règlement graphique et écrit.
- **Année 2019** : consultation et enquête publique auprès des partenaires et des habitants.
- **Avant le 31 décembre 2019** : vote du PLUi en conseil communautaire.



Michel GRANGER
Vice-président
GEMAPI
PLAN CLIMAT
ENVIRONNEMENT



GEMAPI/PLAN CLIMAT/ENVIRONNEMENT

UNE NOUVELLE COMPÉTENCE EN 2018 : LA GEMAPI

La réforme territoriale mise en place en France confie aux intercommunalités à partir du 1^{er} janvier 2018 la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI). Cette compétence obligatoire répond à un besoin de replacer la gestion des cours d'eau au sein des réflexions sur l'aménagement du territoire. Dans le cadre de la GEMAPI, Isigny-Omaha Intercom devra notamment assurer 4 missions définies dans le code de l'environnement.

- 1/ L'aménagement des bassins versants : cette mission comprend tous les aménagements visant à préserver, réguler ou restaurer les caractères hydrologiques ou géomorphologiques des cours d'eau.
- 2/ L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau et de ses abords : l'entretien d'un plan d'eau doit permettre l'écoulement naturel des eaux et leur bon état écologique. Cet entretien peut passer par la réalisation de vidanges régulières, l'entretien des ouvrages hydrauliques du plan d'eau ou encore le fauchage de la végétation.
- 3/ La défense contre les inondations et contre la mer : cette défense passe par la création, la gestion et l'entretien d'ouvrages de protection contre les inondations.
- 4/ La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Afin de disposer d'un « profil » GEMAPI et d'organiser au mieux la prise de cette nouvelle compétence, la Communauté de Communes a décidé de participer à une étude mutualisée à l'échelle des trois Communautés de Communes adhérentes du Syndicat Mixte du Bessin (Bayeux Intercom, Isigny-Omaha Intercom et Terre Seules et Mer).



Guillaume BERTIER
Vice-président
CONSTRUCTION
TRAVAUX, ACCESSIBILITE



CONSTRUCTION/TRAVAUX/ACCESSIBILITÉ

S iège administratif, services déconcentrés, maison de santé, médiathèque, école de musique, école de voile, base nautique, bureaux d'accueil touristique, gîte intercommunal, écoles... ce sont près de 2.5 hectares de bâtiment qu'Isigny-Omaha Intercom gère pour accueillir le public et les agents intercommunaux dans les meilleures conditions.

L'intercommunalité veille à l'entretien quotidien de ses bâtiments. Elle doit également respecter la législation et les mettre aux normes en termes de sécurité, d'accessibilité et d'hygiène.



Projection du futur pôle multi-accueil à Tour-en-Bessin



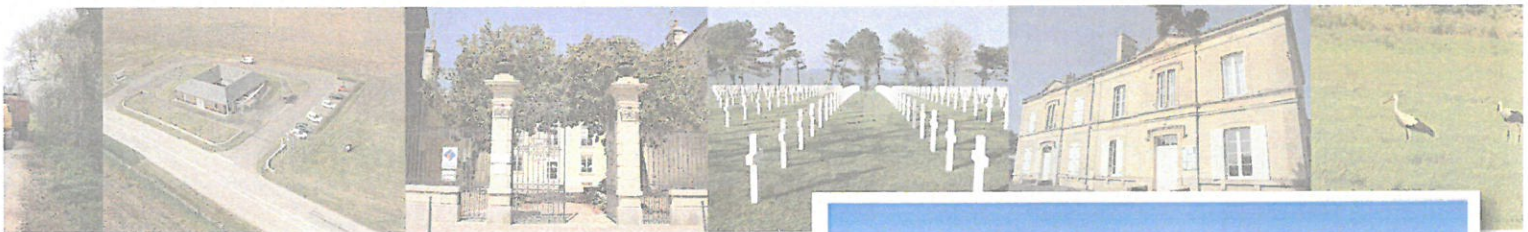
LE RESTAURANT SCOLAIRE DE CORMOLAIN

La cantine de l'école de Cormolain est située dans le bourg près de la mairie. Pour s'y rendre les enfants sont obligés de circuler le long de la route. Suite au départ du locataire du logement communal situé dans le prolongement de l'école, la commune a décidé de le mettre à disposition de la Communauté de Communes.

Pour la sécurité des enfants, la Communauté de Communes a décidé de transformer cet ancien logement en unité de restauration, point bibliothèque et bureau de direction.

LES TRAVAUX ENVISAGÉS SONT LA CRÉATION :

- D'un office de préparation des repas : les repas étant livrés en liaison froide, il sera créé une unité de remise en température. Une partie de l'équipement de l'ancienne cuisine sera récupéré
- D'un réfectoire pouvant accueillir 55 enfants
- D'un sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite
- D'un petit bureau de direction
- D'une petite salle de bibliothèque
- D'un accès pour les personnes à mobilité réduite.



Cédric POISSON
Vice-président
SERVICES A LA POPULATION
CADRE DE VIE



SERVICES À LA POPULATION CADRE DE VIE



projection 3D du futur pôle de santé

UN NOUVEAU PÔLE DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

A près un premier Pôle de Santé Intercommunal inauguré en 2014 à Isigny-sur-Mer et face à un risque croissant de désertification médicale sur notre territoire, les élus et les professionnels de santé ont décidé après plusieurs rencontres et une longue réflexion de créer un Pôle de Santé Libéral Ambulatoire (PSLA) sur la commune de Trévières.

Afin de mener à bien ce projet engagé depuis presque 2 ans, la Communauté de Communes Isigny-Omaha Intercom a fait l'acquisition de parcelles répondant ainsi à l'emprise foncière nécessaire à la bonne réalisation du projet. Suite à un appel d'offre, le cabinet d'architectes *Lucet & Lorgeoux* d'Hérouville-Saint-Clair, a été retenu pour penser le bâtiment et mener à bien cette construction qui commencera au dernier trimestre 2017. Soutenu en grande partie par des partenaires financiers (Etat, Département...), le coût du projet est estimé à 1 300 000 € HT.

L'objectif principal du PSLA consiste à offrir sur le territoire un accès à des soins qualitatifs de premier niveau. Les résultats attendus sont : le frein à la désertification médicale, une meilleure accessibilité aux soins, l'amélioration de la qualité des services proposés et l'efficacité du système par une meilleure cohérence des parcours de santé.

Afin de concrétiser ce projet, 12 professionnels de santé vont travailler en coordination et mettre en place des pratiques de travail plus formalisées (prévention, éducation thérapeutique, partage de protocoles...) pour des populations fragiles et ciblées (personnes âgées en risque de perte d'autonomie, personnes atteintes de maladies chroniques et notamment diabétiques).

La livraison du bâtiment est prévue pour fin 2018/début 2019.



Alain CORNIÈRE
Vice-président
ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON-COLLECTIF



ASSAINISSEMENT

CONSERVER ET AMÉLIORER UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ GRÂCE AUX SERVICES D'ASSAINISSEMENT

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

C'est un système par lequel les eaux usées sont collectées et acheminées vers une station d'épuration pour y être traitées avant d'être rejetées dans le milieu naturel. Le législateur a imposé aux communes d'établir un schéma de zonage définissant les zones en assainissement collectif et non-collectif. Isigny-Omaha Intercom interviendra dès le 1^{er} janvier 2018 sur l'ensemble du territoire pour :

- Suivre la réglementation sur les rejets et traitement des eaux.
- Gérer la maîtrise d'ouvrage sur les installations neuves.
- Coordonner et suivre les délégataires de service public ayant en charge la gestion des stations d'épuration et l'entretien du réseau.

LES PROJETS EN COURS :

- Réalisation d'un réseau de collecte et station d'épuration sur les communes de Tour-en-Bessin et Bernesq.
- Réhabilitation du réseau de collecte de la commune de Trévières.



L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) suit aujourd'hui plus de 8000 installations d'assainissement individuel sur l'ensemble du territoire. Afin de répondre au mieux aux obligations réglementaires, mais aussi aux attentes des différents intervenants (particuliers, entreprises, bureaux d'études, mairies...) 2 techniciens sont mobilisés et épaulés par 2 agents administratifs.

La commission a d'ores et déjà harmonisé l'ensemble des tarifs pour le territoire mais aussi le règlement intérieur. Ce dernier, entré en vigueur le 11 juillet 2017, sera prochainement diffusé à l'ensemble des usagers d'Isigny-Omaha Intercom.

Une des priorités, aujourd'hui, est de faciliter l'accès aux subventions pour la réhabilitation des filières d'assainissement non collectif. En effet, l'Agence de l'eau Seine Normandie finance à hauteur de 60% ce type de travaux via son programme 2013-2018. N'hésitez pas à contacter notre service pour toute question à ce sujet.



Jean-Paul MONTAGNE
Vice-président
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

UN TERRITOIRE D'AVENIR ENTRE TERRE, MER ET MARAIS

Le développement économique est un beau challenge pour les élus en charge de cette compétence sur le territoire qui compte 2470 établissements avec 4009 emplois salariés dans les secteurs de l'agriculture, le commerce, la construction et les services. Mener des actions, mettre en place des partenariats, accompagner les entreprises de ce grand territoire et en attirer de nouvelles, constituent les principaux sujets des réunions de travail des membres de la commission. Le service est à la disposition des entrepreneurs et porteurs de projets pour les informer sur tous les dispositifs existants qui peuvent les aider au fonctionnement de leur entreprise (emploi, formation, financements, etc).

ZONES ARTISANALES

L'équipe travaille également sur le transfert des zones d'activités communales vers l'Intercom, conformément aux dispositions de la Loi NOTRe et a lancé les travaux de viabilisation de la zone intercommunale « Les Petit Carreaux » située au Molay-Littry. Il s'agit de la tranche 2 de la viabilisation de cette zone. 6 lots sont en cours de viabilisation et sont déjà retenus ! Dès septembre, les entreprises pourront commencer leurs travaux de construction.

La zone d'activités ISYPÔLE 2 située le long de la RN13 dans la continuité de la zone d'activités existante à Isigny-sur-Mer est déjà prête à accueillir de nouvelles entreprises. La tranche 1 viabilisée en 2016 peut accueillir jusqu'à 12 parcelles, divisibles à la demande pour un prix compris entre 12 et 18 € le m² HT.

Une réflexion est en cours sur l'extension de la ZA de Formigny-la-Bataille.





Christelle ANDRÉ
Vice-présidente
TOURISME ET COMMUNICATION



L'OFFICE DE TOURISME TESTE DES NOUVEAUTÉS

Créé au mois de mars, l'Office de Tourisme d'Isigny-Omaha souhaite proposer un accueil touristique de qualité et novateur sur tout le territoire. Dès cet été, plusieurs nouveautés ont été testées :

Sur le secteur d'Omaha Beach, « l'accueil hors les murs » a été expérimenté pour aller à la rencontre des touristes sur les lieux d'affluence. Cela s'est traduit par la mise en place d'un accueil délocalisé, pendant les week-ends, auprès de deux lieux d'hébergement drainant de nombreux touristes : le camping Omaha Beach à Vierville-sur-Mer et le Club Belambra à Colleville-sur-Mer. A terme, l'objectif est de développer ce dispositif sur d'autres sites mais aussi de créer un nouveau bureau d'informations touristiques, adapté à la fréquentation et aux nouvelles attentes des touristes, pour Omaha Beach.

Autre nouveauté, le « billet groupé ». Mis en vente dans les cinq Bureaux d'Information Touristique de l'Office de Tourisme, le billet groupé a permis aux visiteurs de bénéficier d'une remise de 3 euros pour la visite de trois sites de notre territoire : l'Overlord Museum à Colleville-sur-Mer, le château de Balleroy-sur-Drôme et le parc animalier du Beauquet Marais à Neuilly-la-Forêt (Isigny-sur-Mer). L'année prochaine, l'Office de Tourisme souhaite étendre le dispositif à d'autres sites grâce à un pass territorial.

D'autres projets verront le jour dans les mois à venir. A travers ces différentes actions, l'Office de Tourisme d'Isigny-Omaha souhaite s'affirmer comme un partenaire incontournable pour les professionnels du tourisme et pour leur clientèle.



Conseil d'Exploitation élu le 2 mai 2017



COMMUNICATION

ISIGNY-OMAHA INTERCOM SE DOTE D'UN SERVICE COMMUNICATION

L'objectif de ce service est d'affirmer la présence de la collectivité du niveau local au niveau international. Sa mission principale consiste à créer un fort lien avec les usagers du territoire (habitants, entreprises, touristes...) en proposant un véritable service public d'information. Il doit également assurer la bonne mise en œuvre de la loi NOTRe (fusion des intercommunalités) en développant un niveau d'information interne afin de créer un lien entre les 210 agents publics de la collectivité.

Le service a la charge des relations avec la presse, de la création d'éditions papier (magazine intercommunal semestriel, carte touristique, agenda touristique, documents d'information sur les services), des relations publiques et de la communication numérique.



Pose du logo sur les véhicules intercommunaux

LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Depuis la rentrée 2017, les habitants du territoire ont accès à l'information via les réseaux sociaux.

Une page Facebook et Twitter @IsignyOmahaIntercom diffuse l'actualité de la collectivité et un certain nombre d'informations pratiques (menus des cantines, marchés publics, offres d'emploi, activités du service jeunesse, ateliers des relais d'assistants maternels...). Un compte Instagram permet le partage de photos du territoire. Les internautes peuvent partager et envoyer leurs photos sur nos pages. Certaines seront publiées dans le magazine intercommunal.

Un projet pour la création d'un nouveau site internet est en cours avec une livraison prévue le 1^{er} mars 2018. Plus moderne, plus intuitif, ce site sera une passerelle incontournable ouvrant l'accès aux services publics 24h/24 et 7j/7, une véritable nouveauté au service de la population.





Isigny Omaha

I N T E R C O M

INFORMATIONS PRATIQUES



ADMINISTRATION

ISIGNY-OMAHA INTERCOM

- SIÈGE ADMINISTRATIF – 1336 route de Balleroy 14330 LE MOLAY-LITTRY
www.isigny-omaha-intercom.fr / ☎ 02 31 21 42 27
- ANTENNE DE FORMIGNY-LA-BATAILLE – ancienne RN13 14710 FORMIGNY-LA-BATAILLE
- ANTENNE D'ISIGNY-SUR-MER – 16 rue Emile Demagny 14230 ISIGNY-SUR-MER

Agenda : le prochain conseil communautaire aura lieu le 19 octobre 2017
20h – Salle des fêtes du Molay-Littry. Les séances sont publiques.

CULTURE

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

Le bourg 14230 LA CAMBE / ☎ 02 31 10 66 16

ECOLE DE MUSIQUE, DE DANSE ET DE THÉÂTRE INTERCOMMUNAL

2 rue Dalhenburg 14330 LE MOLAY-LITTRY / ☎ 02 31 21 52 62

ENFANCE/JEUNESSE

RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS

- RAM caRAMel : 16 rue Emile Demagny 14230 ISIGNY-SUR-MER / ☎ 02 31 51 38 90 ☎ 06 47 41 65 63
- RAM secteur Trévières : 16 rue Octave Mirbeau 14710 TRÉVIERES / ☎ 09 67 36 13 56 ☎ 06 47 41 65 63
- RAM secteur Balleroy-Le Molay-Littry : 1342 route de Balleroy 14330 LE MOLAY-LITTRY
☎ 02 31 10 13 55 ☎ 07 89 95 70 81

ACCUEILS DE LOISIRS POUR MINEURS

- Secteur Isigny-sur-Mer : 16 rue Emile Demagny 14230 ISIGNY-SUR-MER
- Secteur Trévières : rue des Ecoles 14710 VIERVILLE-SUR MER

LOCAUX ADOS

- Secteur Isigny-sur-Mer : 16 rue Emile Demagny 14230 ISIGNY-SUR-MER
- Secteur Le Molay-Littry : 1336 route de Balleroy 14330 LE MOLAY-LITTRY
- Secteur Trévières : Gymnase intercommunal – 5 route du Molay-Littry 14710 TRÉVIERES

SERVICES À LA POPULATION

POINT INFO 14 et ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE (EPN)

ISIGNY-OMAHA Intercom : Antenne d'Isigny-sur-Mer – 16 rue Emile Demagny 14230 ISIGNY-SUR-MER

CADRE DE VIE

PÔLE DE SANTÉ INTERCOMMUNAL

16 place de l'hôtel de ville 14230 ISIGNY-SUR-MER

TOURISME

OFFICE DE TOURISME D'ISIGNY-OMAHA

1336 route de Balleroy 14330 LE MOLAY-LITTRY / www.isigny-omaha-tourisme.com

- Bureau d'informations touristiques de Grandcamp-Maisy : 26 quai Crampon 14450 GRANDCAMP-MAISY
- Bureau d'informations touristiques d'Isigny-sur-Mer : 16 rue Emile Demagny 14230 ISIGNY-SUR-MER
- Bureau d'informations touristiques de Formigny-la-Bataille/Omaha Beach : RN13 14710 FORMIGNY-LA-BATAILLE
- Bureau d'informations touristiques de Montfiquet : Maison de la forêt – L'embranchement 14490 MONTFIQUET

ECOLE DE VOILE INTERCOMMUNALE

quai Henri Crampon : 14450 GRANDCAMP-MAISY / www.isigny-omaha-intercom.fr / ☎ 02 31 22 14 35

BASE NAUTIQUE INTERCOMMUNALE

Eolia Normandie Le Cavey : 14710 COLLEVILLE-SUR-MER / www.eolia-normandie.com / ☎ 02 31 22 26 21

ESPACE ET ENVIRONNEMENT

TRAITEMENT DES DÉCHETS

COLLECTEA – 8 rue Armand Busquet 14400 BAYEUX / ☎ 02 31 92 54 93